



Communiqué de presse Le 30 janvier 2023

## L'Union Sociale pour l'Habitat (USH) rejoint l'association Coénove

L'association Coénove, qui rassemble les acteurs majeurs de l'efficacité énergétique dans le bâtiment, annonce l'adhésion de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH).

L'Union Sociale pour l'Habitat est l'organisation représentative du secteur Hlm. Elle représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer quelques 593 organismes Hlm à travers cinq fédérations. Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles.

L'Union Sociale pour l'Habitat est pleinement engagée pour l'amélioration énergétique et environnementale des logements sociaux. En adhérant à Coénove, l'Union Sociale de l'Habitat montre qu'elle n'est pas convaincue par la seule réponse apportée par l'abandon des systèmes thermiques pour décarboner les logements. Elle entend contribuer à la défense d'un mix énergétique diversifié intégrant le développement du biométhane et répondant aux enjeux de performance économique, de faible coût d'exploitation pour les locataires et de résilience du réseau et des territoires.

**Emmanuelle COSSE, Présidente de l'USH**: « Je suis convaincue de la place que doivent prendre la réflexion, l'expérimentation et la massification sur le mix énergétique -et en son sein en particulier les énergies renouvelables- dans le paysage du logement social. C'est un atout pour la résilience de nos territoires aussi bien que pour le pouvoir d'achat de nos locataires. Le mouvement Hlm, déjà engagé sur ce thème, veut aller plus loin aux côtés de ses partenaires. ».

Bernard AULAGNE, Président de Coénove : « Nous nous félicitons de cette adhésion et du soutien de l'USH dans la défense d'un mix énergétique pluriel. Nous partageons une mission commune, celle d'apporter des solutions abordables aux occupants des logements avec des techniques qui présentent le meilleur rapport efficacité-coût tout en donnant au biométhane la place qu'il mérite dans le bâtiment. »





## À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de l'efficacité énergétique dans le bâtiment - énergéticiens, industriels et professionnels - tous convaincus de la pertinence d'une approche basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz, de plus en plus renouvelable, doit jouer dans la stratégie énergétique de la France. Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général. <a href="https://www.coenove.fr">www.coenove.fr</a>

## À propos de l'Union sociale pour l'habitat (USH)

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 580 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2021, les organismes Hlm ont mis en chantier 76 300 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,8 millions de logements locatifs et 0,35 million de logements-foyers et logent environ 10,2 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : en 2021, 16 100 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 89 000 salariés.

Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Contact presse - A+ Conseils

Marion LEBEL 06.76.02.57.47 marion@aplusconseils.com Christelle ALAMICHEL 06.31.09.03.83 christelle@aplusconseils.com